

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADU				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise Rue Emmanuel Varieux 97139 ABYMES				Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 8 1 1 7 6 8 8 5 2 0 0 0 1 4				Néant ☐ *					
						Exercice N clos le, 31122024		N-1 31122023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
								Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 817 334	AS	1 757 971	1 059 363	2 763 395	
		Autres immobilisations corporelles	AT	40 295	AU	16 282	24 012	28 462	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG			3 000	
		Autres immobilisations financières*	BH	50	BI		50	50	
		TOTAL (II)			BJ	2 857 679	BK	1 774 254	1 083 425
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			117 181	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	989 039	BY		989 039	597 840	
		Autres créances (3)	BZ	665 615	CA		665 615	386 583	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	118 474	CG		118 474	327 718	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	169 151	CI		169 151	367 428	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	1 942 280	CK		1 942 280	1 796 752	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 799 959	IA	1 774 254	3 025 705	4 591 660	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADU</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)			DA	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG				
	Report à nouveau			DH	(168 668)	463 702		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(240 684)	(632 370)		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	(299 352)	(58 668)		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
		Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 146 650	2 217 449		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	1 091 480	178 210		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	(48 721)	180 275		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	904 735	1 467 813		
	Dettes fiscales et sociales			DY	58 273	59 837		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	172 639	546 741		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	3 325 057	4 650 328			
Ecart de conversion passif* (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 025 705	4 591 660			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
			Ecart de réévaluation libre	1D				
			Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 520 964	4 470 052		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	9 563				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADU</u>													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPO	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	5 286 588	KT		KU	494 624	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	37 391	KW		KX	37 391		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	2 903	LC		LD	2 903		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	5 326 883	LO		LP	534 919		
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	3 050	1U		1V	50			
TOTAL IV						LQ	3 050	LR		LS	50			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	5 329 933	0H		0J	534 969			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX				
CORPO	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 963 877	MK	2 817 334	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	37 391	MN	37 391	MO				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 903	MT	2 903	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IV		NG	3 004 172	NH	2 857 629	NI				
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W				
	Autres participations			I0		0X		0Y		0Z				
	Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E	3 050	2F	50	2G				
	TOTAL IV			1J		NJ	3 050	NK	50	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	3 007 222	0L	2 857 679	0M					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADU</u>												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE				PF				PG				PH			
TOTAL I				RK				RM				RN				RO			
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	2 523 192			QA	987 772			QB	1 752 993			QC	1 757 971		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD	9 249			QE	4 129			QF				QG	13 379		
	corporelles	Matériel de transport			QH				QI				QJ				QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	2 583			QM	320			QN				QO	2 903			
Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT				
TOTAL II				QU	2 535 025			QV	992 222			QW	1 752 993			QX	1 774 254		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				QN	2 535 025			QP	992 222			QQ	1 752 993			QR	1 774 254		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6						
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV						
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1						
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD						
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8						
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO						
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ						
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations										SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADU</u>										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D			
		6E		6F		6G		6H			
		02		03		04		05			
		9U		9V		9W		9X			
		06		07		08		09			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T	132 344	6U		6V	132 344	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	132 344	TY		TZ	132 344	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	132 344	UB		UC	132 344	UD		
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE		UF	132 344						
	– financières	UG		UH							
	– exceptionnelles	UJ		UK							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I									10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ADU</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	50		UV	50		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	989 039		989 039					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* <u>UO</u>)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	1 925		1 925					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	81 880		81 880					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	581 809		581 809					
	Charges constatées d'avance				VS	169 151		169 151					
	TOTAUX				VT	1 823 855		VU	1 823 855		VV		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	3 000							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	9 563		9 563						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 137 086		284 271		852 815				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	162 910		162 910						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	904 735		904 735						
Personnel et comptes rattachés				8C	13 800		13 800						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	16 254		16 254						
État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	5 348		5 348						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	22 435		22 435						
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	435		435						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	928 570		928 570						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	172 639		172 639						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	3 373 779		VZ	2 520 964		852 815			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 051 741								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032													

Désignation de l'entreprise : SAS ADU										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31122024			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	30 437			
	Amendes et pénalités			WJ	30 437	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8			
				{ – imposées au taux de 0 %										ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ – Plus-values nettes à court terme										WN	
				{ – Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	20 319			
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I	WR	50 756			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	240 684		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
				{ – imposées au taux de 0 %										WH	
				{ – imposées au taux de 19%										WP	
				{ – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
				{ – imputées sur les déficits antérieurs										XB	
				Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
				Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
				Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								2A		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY		
	Majoration d'amortissement*												XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF				
		Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quidecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septeicies)	PB							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD											
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	240 684			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										{ bénéfice (I moins II)		XI			
										{ déficit (II moins I)				XJ	189 928
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN		XO	189 928

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

N° 2058-A
1 / 1

SAS ADU
811768852 IS1

31/12/2024

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADU</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	632 370
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	632 370
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	189 928
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	822 298
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	14 776
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADU</u>															Néant ☐ *									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	463 702			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale		ZB											
											- Autres réserves		ZD											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(632 370)				Dividendes				ZE											
	Prélèvements sur les réserves			0E					Autres répartitions				ZF											
	TOTAL I			0F	(168 668)				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II				ZG	(168 668)										
															ZG		(168 668)			ZH		(168 668)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	Exercice N :			Exercice N - 1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	3 995 593)			YQ		932 908														
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR																	
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS																	
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT		257 835			146 848											
		- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ		470 325			316 458										
		- Personnel extérieur à l'entreprise						YU					109 271											
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS		53 904			58 172											
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV																
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST		2 214 362			2 427 683										
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ		2 996 427			3 058 435											
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW		1 647			2 277											
		-Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS				9Z		15 985			7 238										
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX		17 632			9 515											
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY		291 580															
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		249 237															
DIVERS	- Montant brut des salaires *						0B		231 393															
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S																	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		4.37 %			4.50 %												
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG																	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH																	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15%			JK				Plus-values à 0%			JL						
							Plus-values à 19%			JM				Imputations			JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%			JN				Plus-values à 0%			JO						
							Plus-values à 19%			JP				Imputations			JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe			JJ													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ADU
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : Rue Emmanuel Varieux, ZAC Dugazon, 97139 Les Abymes
R.C.S Pointe-à-Pitre - SIREN 811 768 852

CONSULTATION PAR CORRESPONDANCE DES ASSOCIÉES

DU 23 AVRIL 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Président et après avoir constaté au passif du bilan des comptes rectifiés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Un résultat de l'exercice déficitaire de(240.684) €
- Un compte « Report à nouveau » débiteur de.....(168.668) €

Les associées décident d'affecter le résultat déficitaire de (240.684) € au compte « Report à nouveau ».

Solde du compte « Report à nouveau »(409.352) €

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Signé par :

HUBERT AUBERY

50202A4AB1A94D0...

Le Président
SOCIPAR
Représentée par Hubert Aubéry